

Sainte-Famille, Île d'Orléans, le 12 janvier 2017

Séance ordinaire du Conseil de la MRC de l'Île d'Orléans, le mercredi 11 janvier 2017, à vingt heures, à la salle municipale de Sainte-Famille, I.O., endroit où siège le Conseil de la MRC, sous la présidence de M. Jean-Pierre Turcotte, préfet, à laquelle les maires suivants sont présents et forment quorum : Mme Lina Labbé, MM. Yves Coulombe, Harold Noël, Jean-Claude Pouliot et Sylvain Bergeron.

Mme Chantale Cormier fait fonction de directrice générale et secrétaire-trésorière.

M. Jean-Pierre Turcotte, préfet, souhaite la bienvenue, constate le quorum, déclare la séance ouverte à vingt heures et fait la lecture de l'ordre du jour, lequel comprend :

1. Mot de bienvenue de M. le préfet
2. Renonciation au délai de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 7 décembre 2016
5. Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 7 décembre 2016
6. Résolution – Certificat de disponibilité de crédits 2017 de la secrétaire-trésorière
7. Octroi d'un contrat à Lévesque Construction pour le remplacement de la toiture du poste de la Sûreté du Québec
8. Changement d'assureur collectif pour les employés de la MRC et des municipalités participantes
9. Adoption des dépenses du mois de décembre 2016
10. Correspondance
11. Varia
12. Période de questions
13. Levée de la réunion

2• Renonciation au délai de convocation

Résolution 2017-01-01

Sur proposition de M. Jean-Claude Pouliot, **appuyée** par M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** de renoncer au délai de convocation pour la présente assemblée.

3• Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2017-01-02

Sur proposition de M. Harold Noël, **appuyée** par M. Jean-Claude Pouliot, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour à la suite de l'ajout des points 11.1 *Avis de motion – Règlement numéro 2011-02 régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC de l'Île d'Orléans*, 11.2 *Changement du lieu de traitement des encombrants*, 11.3 *Agents de sensibilisation en environnement* et 11.4 *La Randonnée Jimmy Pelletier*, le point 11. *Varia* demeurant ouvert par ailleurs.

4• Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 7 décembre 2016

Résolution 2017-01-03

Sur proposition de M. Harold Noël, **appuyée** par M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 7 décembre 2016.

5• Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 7 décembre 2016

Il n'y en a pas.

6• Résolution – Certificat de disponibilité de crédits 2017 de la secrétaire-trésorière

La secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires suivants, tels qu'adoptés dans les budgets par le Conseil, pour l'exercice financier 2017 :

- 1) La rémunération des élus;
- 2) Les salaires des employés à temps plein ainsi que les employés temporaires (pour des périodes fixées et autorisées au préalable par le Conseil) et les frais de déplacement de ceux-ci, en conformité à la politique de travail de la MRC;
- 3) Les contributions de l'employeur;
- 4) Les frais de financement;
- 5) Les contrats d'évaluation, d'informatique, de service d'entretien, d'assurances, etc. ;
- 6) Toutes autres dépenses jugées nécessaires telles que le téléphone, la papeterie, les accessoires de bureau, etc.

Le tout conformément à l'article 5 du Règlement #005-2007 relatif au contrôle et au suivi budgétaires.

Résolution 2017-01-04

Il est **proposé par** M. Yves Coulombe, **appuyé** par M. Jean-Claude Pouliot et **unanimentement résolu** que le conseil autorise la secrétaire-trésorière et directrice générale à faire les dépenses et à effectuer les écritures comptables pour les objets ci-haut mentionnés, conformément à la Loi et au Règlement #005-2007.

7• Octroi d'un contrat à Lévesque Construction pour le remplacement de la toiture du poste de la Sûreté du Québec

Nous avons invité six firmes à déposer une soumission pour le remplacement de la toiture du poste de la Sûreté du Québec, par du bardeau d'asphalte d'une part, et de la tôle d'autre part. Cinq d'entre elles ont déposé deux soumissions et c'est Lévesque Construction qui a soumis les prix les moins élevés.

Résolution 2017-01-05

Sur proposition de M. Yves Coulombe, **appuyée** par M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** d'octroyer un contrat à Lévesque Construction pour le remplacement de la toiture du poste de la Sûreté du Québec par de la tôle, moyennant des frais de 45 201,13 \$, plus les taxes applicables.

8• Changement d'assureur collectif pour les employés de la MRC et des municipalités participantes

À notre demande, notre courtière en assurances collectives a demandé des soumissions à 12 compagnies et 5 d'entre elles ont déposé une offre. Parmi celles-ci, Financière Manuvie se distingue des autres et génère des économies de près de 24%, pour l'employé et l'employeur.

Résolution 2017-01-06

Sur proposition de M. Sylvain Bergeron **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** de changer d'assureur collectif en passant d'Industrielle Alliance à Financière Manuvie, à compter du 1^{er} janvier 2017.

9• Adoption des dépenses du mois de décembre 2016

Résolution 2017-01-07

Sur proposition de M. Yves Coulombe, **appuyée** par M. Harold Noël, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter les dépenses du mois de décembre 2016, lesquelles s'élèvent à 121 018,77 \$ pour la MRC et 6 334,46 \$ pour le poste de la Sûreté du Québec.

10• Correspondance

Il n'y en a pas.

11• Varia

11.1 Avis de motion – Règlement numéro 2011-02 régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC de l'Île d'Orléans

Avis de motion est donné par M. Yves Coulombe à l'effet que le « Règlement numéro 2011-02 régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC de l'Île d'Orléans » sera modifié à une séance ultérieure.

11.2 Changement de fournisseur pour le traitement des encombrants

La coordonnatrice du PGMR recommande ce changement puisque AIM offre de valoriser une grande partie de la matière (minimum 60%) contrairement à MATREC, ce qui nous permettrait d'atteindre davantage les objectifs de notre plan d'action. De plus, nous faisons des économies sur le coût de traitement.

Résolution 2017-01-08

Sur proposition de M. Jean-Claude Pouliot, **appuyée** par M. Harold Noël, il est **résolu à l'unanimité** que le traitement des encombrants soit dorénavant confié à AIM.

11.3 Agents de sensibilisation en environnement

Le comité PGMR souhaite tenir une activité de sensibilisation auprès de la population et des commerçants l'été prochain. L'embauche de deux agents de sensibilisation, via un programme d'embauche étudiants, permettrait de le réaliser.

Résolution 2017-01-09

Sur proposition de Mme Lina Labbé, **appuyée** par M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** de déposer une demande au Programme Emplois d'été Canada pour la création de deux postes, soit agents de sensibilisation en environnement.

11.4 La Randonnée Jimmy Pelletier

Résolution 2017-01-10

Sur proposition de M. Jean-Pierre Turcotte, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'autoriser la tenue de La Randonnée Jimmy Pelletier le 26 juin 2017.

12• Période de questions

Il n'y en a pas.

13• Levée de la réunion

Résolution 2017-01-11

L'ordre du jour étant épuisé, **sur proposition de** M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** que la session prenne fin à 20h50.

Prochaine séance ordinaire du Conseil des maires : le mercredi 8 février 2017 à 20h à la salle du Conseil à Sainte-Famille.

Chantale Cormier
Directrice générale

Jean-Pierre Turcotte
Préfet